

# FEMMES ENCEINTES, ENVIRONNEMENT ET SANTE

## FORMATION « AMBASSADEURS FEES »

De plus en plus d'études montrent des liens entre les polluants présents dans notre environnement et notre santé (habitat, alimentation, air...). Les femmes enceintes et les nourrissons représentent des populations sensibles vis-à-vis de cette pollution. **L'APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) et la **Mutualité Française Hauts-de-France** se sont donc mobilisées sur le sujet en développant depuis 2011 le projet FEES (Femmes Enceintes Environnement et Santé).

Le projet FEES se déploie au niveau national grâce à l'appui des **partenaires locaux** et au soutien de **Santé Publique France**.

Dans ce cadre, des formations sont proposées aux **professionnels de la santé et de la périnatalité** afin qu'ils puissent ensuite informer les futurs et jeunes parents des bons gestes à appliquer au quotidien pour préserver leur santé.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement,
- **Connaître les outils pédagogiques et techniques** d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement,
- **Rejoindre le réseau des ambassadeurs FEES** des Hauts de France

### A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure de :

- **Informer leurs collègues** sur la thématique,
- **Adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente,
- **Aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables,
- **Animer un atelier** collectif.

## PRE-REQUIS

Cette formation s'adresse aux **professionnels de la santé et de la périnatalité des Hauts de France** ayant assisté à l'ensemble des modules de la formation théorique FEES.



# PROGRAMME

MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3
<p>Introduction à la <b>promotion de la santé</b> et aux <b>inégalités sociales de santé</b></p> <p>Présentation du <b>réseau des Ambassadeurs FEES</b></p>	<p><b>Adapter ma posture à chaque personne</b></p> <p>→ Se familiariser avec les modèles de changements de comportements</p> <p>→ Découvrir et expérimenter l'entretien motivationnel (mises en situation)</p>	<p><b>Animer un atelier collectif auprès des futurs et jeunes parents</b></p> <p>→ Connaître les outils pédagogiques et les méthodes d'intervention</p> <p>→ Expérimenter les différents types d'animation (mises en situation)</p>
<p><b>Sensibiliser mes collègues</b> → S'approprier la « conférence 10 conseils »</p> <p><b>Actualiser mes connaissances</b> → Comment faire de la veille scientifique ? → Où trouver des sources d'information fiables ?</p>		

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation alternera **présentations théoriques, échanges sur les pratiques** (retours d'expérience) et **mises en situation** ;
- Les formateurs s'appuieront sur une **présentation PowerPoint** ainsi que sur des **vidéos** ;
- Chaque participant bénéficiera de **documents** remis en séance et, suite à la séance, d'un accès à un dossier dématérialisé régulièrement mis à jour (supports de formation, documentation complémentaire, etc...) ;
- Un **test de connaissance** sera proposé au début et à la fin de la session et permettra aux stagiaires de mesurer leur progression.

## ORGANISATION D'UNE FORMATION

- ❖ **Nombre de participant limité** : Minimum de 7 participants / Maximum de 16 participants ;
- ❖ **Tarif pour le groupe** :
  - **En inter (membre d'un réseau de périnatalité)** : Dans certaines régions, les formations peuvent être proposées gratuitement grâce à une prise en charge des pouvoirs publics dans le cadre des Plans Régionaux Santé Environnement ;
  - **En intra (équipe d'un centre hospitalier ou d'une PMI)** : 4565 euros TTC + Prise en charge des frais de mission des formateurs sur frais réels;
- ❖ **Accessibilité PSH** : Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à contacter la Référente Handicap de l'APPA – **Claire Brazey** [claire.brazey@appa.asso.fr](mailto:claire.brazey@appa.asso.fr) pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'équipe de l'APPA tentera d'y répondre aux mieux.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH, FIPHFP.

L'APPA est signataire de la Charte de Progrès de la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France.

L'APPA est organisme de formation enregistré sous le numéro 11940629894 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et certifié QUALIOPI au titre de ses actions de formation.

Retrouvez le Règlement Intérieur des formations sur :  
[APPA – règlement intérieur](#)

Satisfaction globale



3.8/4

Utilité dans la pratique professionnelle



3.8/4

Satisfaction des participants pour l'ensemble des formations FEES ambassadeurs 1,5j de l'année 2022

# FORMATION « AMBASSADEURS FEES »

21 et 22 novembre 2024

*Cette formation est proposée par le DSRP OREHANE et sera animée par l'APPA et la Mutualité Française des Hauts de France*



Jeudi 21 novembre 2024

9h – 12h  
Accueil : 8h45  
MODULE 1

13h30 – 17h  
MODULE 2

Vendredi 22 novembre 2024

9h – 12h30  
MODULE 3

Calais

*N.B : La session Ambassadeur, session pratique, nécessite d'avoir suivi précédemment la partie théorie.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée de la formation :** 10 heures

**Lieu :** Calais – Centre Hospitalier de Calais - salle du conseil de surveillance 1<sup>er</sup> étage

**Date limite d'inscription :** 14 octobre 2024

## CONTACTS

**Inscriptions :** Via le lien : <https://formation.appa.asso.fr/inscription-408>

**Formateurs référents :** **Mélie Rousseau** – APPA [melie.rousseau@appa.asso.fr](mailto:melie.rousseau@appa.asso.fr) et

**Hélène Perrault** – Mutualité Française HDF - [helene.perrault@mutualite-hdf.fr](mailto:helene.perrault@mutualite-hdf.fr)

**Questions administratives :** Pôle formation de l'APPA [formation@appa.asso.fr](mailto:formation@appa.asso.fr)

*Coût de la formation pris en charge par :*